

Aqueduc et Égout

Auscultation et réglementation





MOMENT DE SÉCURITÉ



SANTÉ
SÉCURITÉ



Préambule

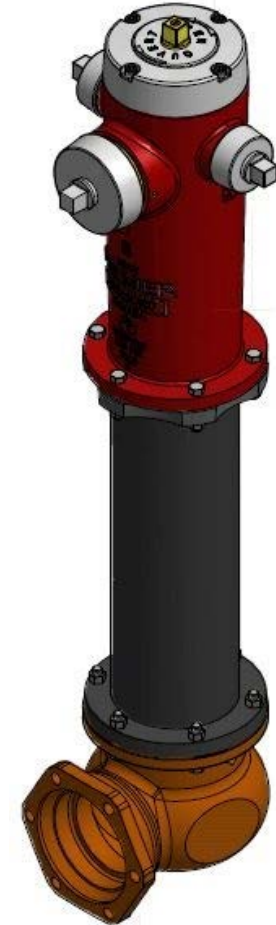
- Infrastructures vieillissantes;
- Manque d'expertises;
- Travaux correctifs 7 fois plus élevés que préventif;



Aqueduc

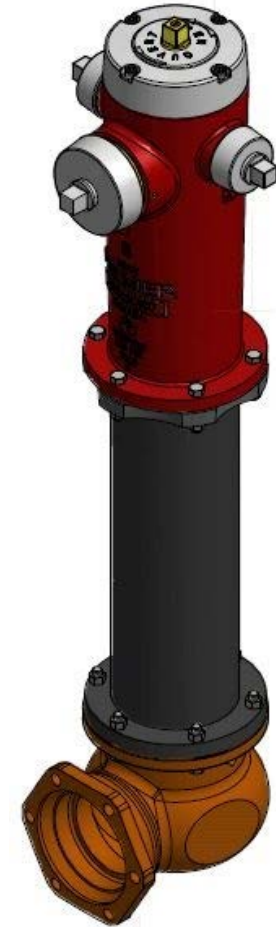
Bornes incendie

- Fréquence inspection :
 - 2 fois/année (directive 001):
 - Printemps (complète);
 - Automne (partielle);
 - Après usage (NFPA-25);



Essais selon NFPA-291

- Selon le schéma de couverture de risques;
- Utilisation de 2 bornes d'incendie requises;
- Détermine le débit disponible pour incendie;





Rinçage unidirectionnel

- Annuellement sur les conduites maitresses (directive 001).
- Évite les plaintes d'eau jaune;
- Permet d'éviter la formation de nodule;
- Recommander pour les eaux de puits;





Rinçage unidirectionnel

- Un image vaut mille mots :





Vanne de rue

- Essentielle lors d'une fuite;
- Manipulation annuelle;
- Nettoyage des boitiers;





Recherche de fuites

- Stratégie d'économie d'eau potable.





Recherche de fuites (suite)

- Par corrélation;
- Beaucoup plus précise sur les conduites fabriquées en matériel conducteur;





Compteurs d'eau

- Stratégie économie d'eau potable (ICD);
- Type de compteurs (5/8 à 2 pouces):
 - Mécanique : 30 ans;
 - Non-mécanique : 10 à 20 ans.
- Diamètre supérieur à 2 pouces:
 - Débitmètre magnétique;
 - Compteur d'eau à turbine (grand débit);
 - Compteur d'eau combiné (petit/grand débit).





Compteurs d'eau (suite)

- Méthode de relève « directe »;
- Méthode de relève « walk-by »;
- Méthode de relève « drive by ».





Certification des nouvelles conduites

- Nouvelles conduites:
 - Régie par le BNQ 1809 :
 - Passer une « torpille »;
 - Après remblais, essais d'étanchéité (850kPa-60 minutes);
 - Curage de la conduite;
 - Désinfection;
 - Échantillonnage;
 - Fil traceur;



Égout



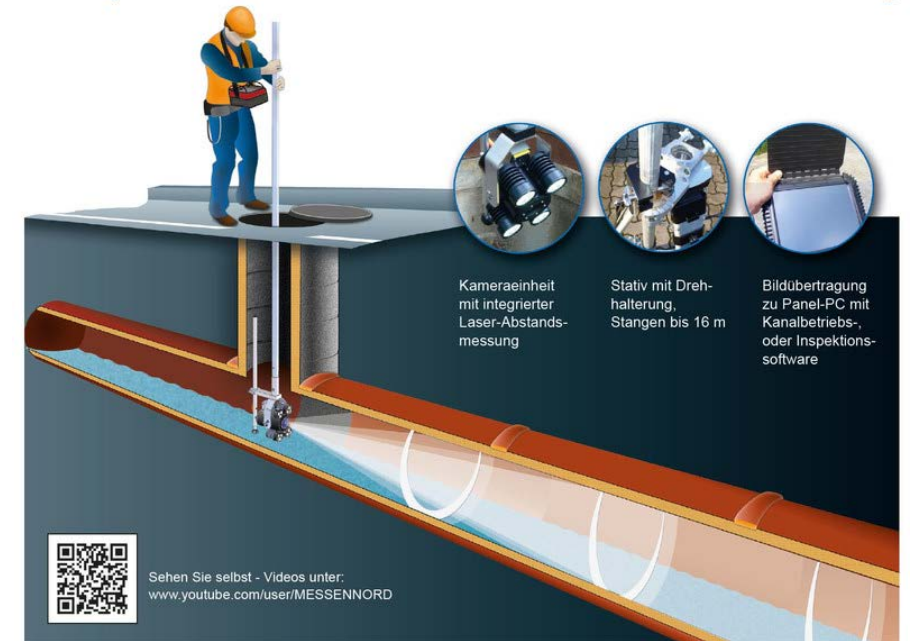
Obligations réglementaires Égout

- Plan d'intervention :

- 2 méthodes d'inspection :

- Téléobjectif (ZOOM) :

- [Vidéo\Regard.mpg](#)
- [Vidéo\SP-16-134_S2894_S1368_05-10-16_07-12-58_A 1\(Conduite\).mpg](#)





Obligations réglementaires Égout

- Plan d'intervention :
 - 2 méthodes d'inspection :
 - Autotracté (CCTV):
 - [Vidéo\RS-23 @ RS-03_RS-23_201703270922.mpg](#)





Raccordements inversés

- Essais à la fumée :
 - Conduites pluviales branchées sur le sanitaire.
- Remontée de regards :
 - Conduites sanitaires branchées sur le pluviales.
- Essais aux colorants.





Fosses septiques

- Utilisation saisonnière: vidange aux 4 ans
- Utilisation annuelle : vidange aux 2 ans

ou

- Inspection annuelle et vidange lorsque écume supérieure à 12 cm et boue supérieure à 30 cm.





Obligations réglementaires Égout

- Nouvelles conduites:
 - Régie par le BNQ 1809;
 - Essais d'étanchéité (15kPa);
 - Auscultation par caméra de la conduite et de ses joints;
 - Vérification du diamètre intérieur (PVC);
 - 5% provisoire;
 - 7,5% final.

Défis

- Certification;
- Pénurie de main-d'œuvre qualifiée;
- La diversité des opérations;
- Complexité des interventions;





Des pistes de solutions...

- Gestion déléguée;
- Formation continue du personnel;
- Appel d'offres;



MERCI !



Essa-tech
DISTEAU

SIMO

